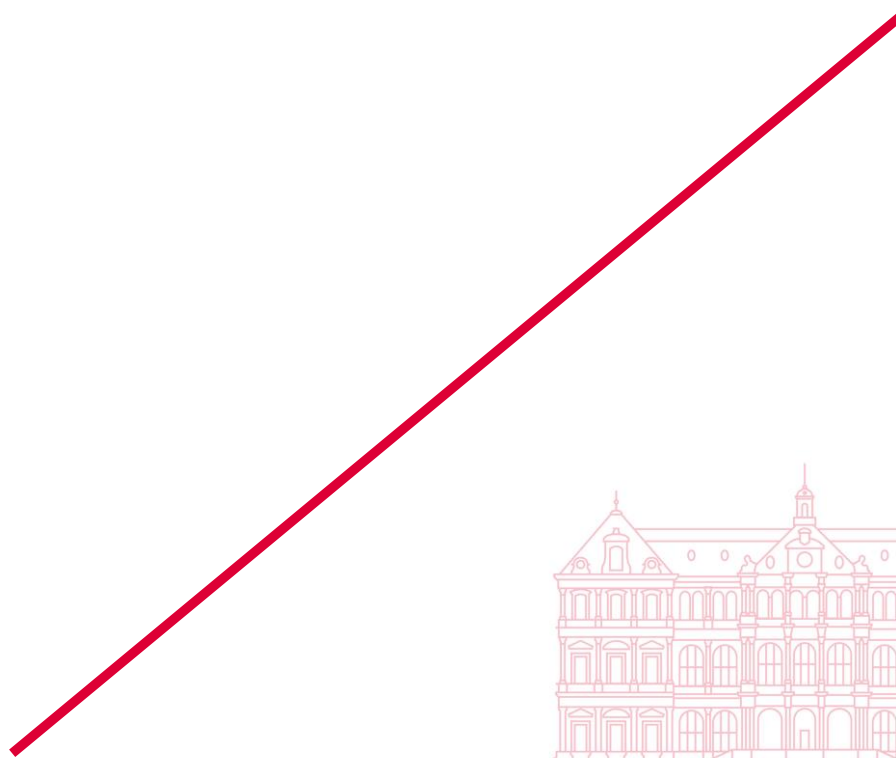


RÉFÉRENTIEL SANITAIRE

2022



Le Palais de la Bourse est labellisé Safe&Clean



LE PASS VACCINAL N'EST PLUS EXIGÉ

Port du masque **recommandé** mais plus obligatoire dans les lieux clos soumis au pass vaccinal.

Pas de restriction de jauge.

AVEC LE STRICT RESPECT DES GESTES BARRIERES



Masque grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical
Port du masque **recommandé** en cas de regroupement de personnes avec une forte densité.



Gel hydroalcoolique à l'entrée et tout point de contact
Se laver les mains régulièrement



Respecter une distanciation physique



Tousser dans son coude



Eviter de se toucher le visage



Ne pas se serrer la main

INFORMATIONS ESSENTIELLES – GRANDES ETAPES

28 FEVRIER

Le port du masque n'est **plus obligatoire** dans les lieux clos **soumis au pass vaccinal**.

Le port du masque reste toutefois **recommandé** en cas de regroupement de personnes avec une forte densité.

14 MARS

La présentation du **pass vaccinal** et le **port du masque** ne sont plus exigés

Le port du masque reste toutefois **recommandé** pour les personnes positives et cas contacts à risque, les personnes symptomatiques

*PASS VACCINAL- AUTHENTICITE DES PREUVES :

- Protocole sanitaire pour l'événementiel professionnel : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/Protocole_sanitaire_evenementiel_professionnel.pdf
- Annonces site du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/actualite/covid-19-le-gouvernement-leve-le-pass-vaccinal-et-le-port-du-masque-a-compter-du-14-mars>
- Le portail SI-DEP est le système officiel certifiant les preuves de tests RTPCR ou antigénique et preuves de rétablissement (test positif). Le portail SIDEP est accessible au travers du mail ou du SMS reçu après avoir effectué le test ou via France Connect sur sidep.gouv.fr
- Le portail VACCIN COVID de l'Assurance Maladie est le système officiel certifiant les preuves de vaccination: <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>
- Les preuves issues de ces deux systèmes peuvent être imprimées ou importées dans l'application TousAntiCovid Carnet
- Demande de conversion d'un certificat de vaccination étranger en passe sanitaire français (étrangers) : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/passe-sanitaire-etrangers?locale=en>

SECURITE SANITAIRE



- A votre arrivée, l'équipe du Palais de la Bourse et l'ensemble du personnel de sécurité porteront un masque
- Avant d'entrer dans le lieu, obligation de se laver les mains avec du gel hydro alcoolique mis à disposition



- La fréquence de nettoyage des locaux et sanitaires est augmentée avec traçabilité (toutes les 2 à 4h)
- Le planning ménage est à définir en amont en fonction du programme de votre événement que vous devrez nous transmettre 3 semaines avant



- A l'arrivée sur le site, nos agents de ménage se désinfectent les mains. Ils s'équipent immédiatement de leurs EPI (gants jetables, masques jetables, blouses, chaussures de sécurité). Et ils procèdent à la désinfection de leur matériel. Le matériel est désinfecté une seconde fois en fin de prestation.



- Désinfection plusieurs fois par jour des points de contacts et des sols (poignées, interrupteurs, platine ascenseur, main courante, robinetterie, appareils sanitaires) avec un produit désinfectant (ENZYPIN) aux normes EN-14476



- Désinfection au chlore toutes les surfaces humides (sanitaires – lavabos – éviers) et mise en place d'un affichage dans les sanitaires précisant les heures de passage



- Pour les surfaces sèches, horizontales, verticales, obliques : désinfection à l'ENZYPIN
- Nettoyage et désinfection du mobilier du Palais de la Bourse
- Ménage renforcé sur les surface à risques (chasse d'eau, poignées de porte, rambardes...)
- Ménage renforcé entre chaque événement



- Aération régulière des espaces. Les opérations d'entretien, maintenance et conduite des systèmes CVC sont réalisées selon les recommandations des fabricants et de l'ARS.



- Mise en place d'essuie main papier dans les sanitaires
- Pour toute autre demande, transmettre une demande 3 semaines en amont



- L'aération et la ventilation mécanique ou naturelle des espaces de l'événement sont renforcées (au moins toutes les heures)



- Une zone d'isolement est mise à disposition pour les personnes symptomatiques (à côté du PC sécurité)

GESTION DES FLUX



- Le tracing est assuré par les inscriptions préalables à l'événement géré par l'organisateur



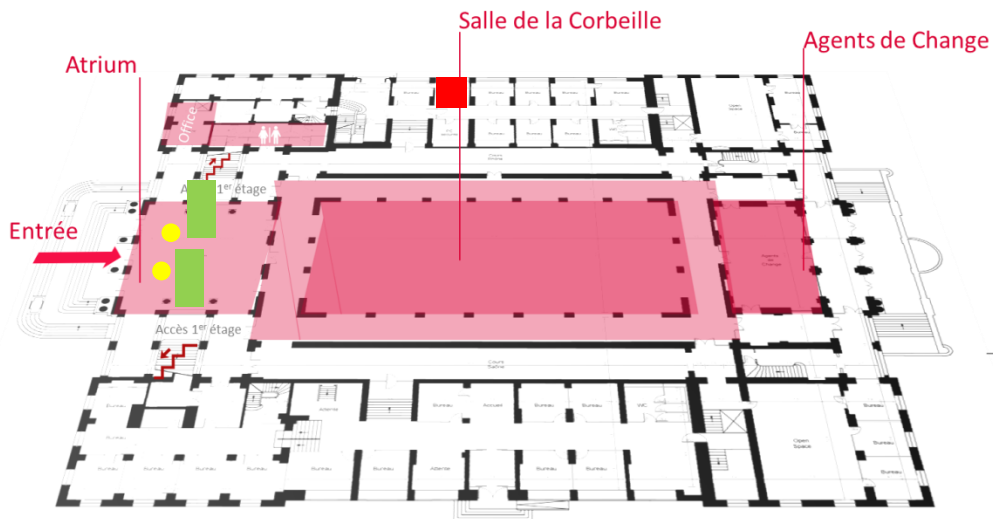
- Les accès aux espaces, les plages horaires d'arrivée et de départ sont identifiés, les arrivées par groupe sont planifiées, et les modalités des contrôles d'accès sont établies pour limiter les contacts.

COMMUNICATION

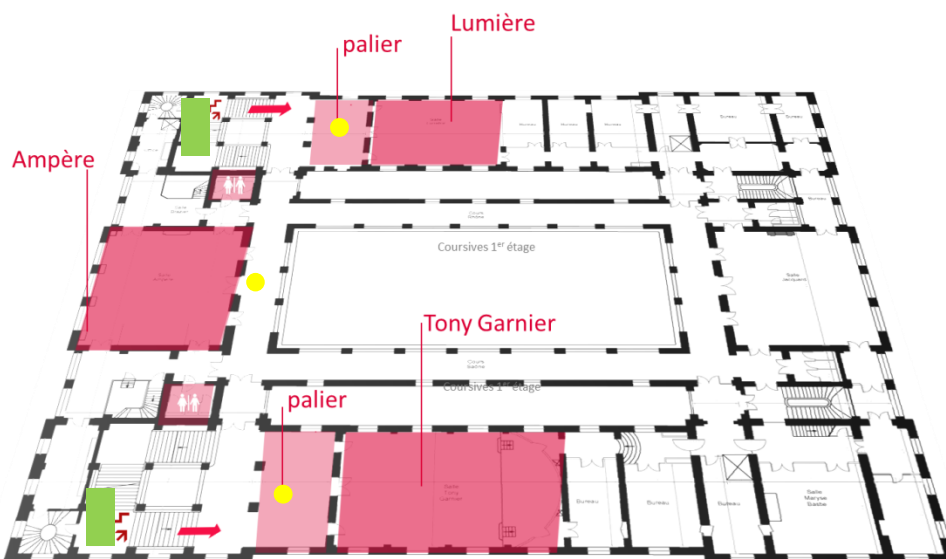


- Une signalétique mise en place par le Palais est omniprésente et mise à jour pour veiller au strict respect des gestes barrière par tous ainsi qu'un affichage spécifique invitant tous les participants à télécharger l'application « TOUSANTICOVID ».








REZ-DE-CHAUSSEE



1^{ER} ETAGE

-  bornes gel hydroalcoolique
-  zone d'isolement personnes symptomatiques
-  kakemonos gestes barrières



Place de la Bourse, 69002 Lyon

04.72.40.58.79

contact@groupe1862.com

Sources :

- Protocole sanitaire renforcé de l'événementiel professionnel du Gouvernement
- Protocole sanitaire pour les Traiteurs de l'événementiel du Gouvernement
- Référentiel sanitaire de la filière événementielle de l'Interfilière
- Référentiel des Traiteurs De France et Traiteurs Événementiels Paris
- Décret n° 2021-1521 du 25 novembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

www.lyonpalaisbourse.com